



 Crowe Horwath
Ficorec
Membre indépendant de Crowe Horwath International

**COMMUNICATION
SUR LE PROGRES**



Renouvellement de l'engagement de Crowe Horwath Ficorec au Pacte Mondial

Juin 2015





Crowe Horwath Ficorec s'engage »



"Rien n'est permanent, sauf le changement."

Héraclite d'Ephèse

Aujourd'hui, malgré une situation de crise financière et économique compliquée où la perte des valeurs est souvent mise en avant comme l'une des causes des dérives constatées, réaffirmer pour cette seconde année, nos valeurs, nos engagements et nos principes de qualité, nous paraît essentiel.

Parmi toutes nos valeurs, celle qui prime reste fondamentalement : l'humain, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et le partage. Parce qu'un salarié épanoui est un salarié performant, promouvoir le bien-être correspond à l'éthique de notre entreprise, nous partons du principe que la façon d'être au travail influence le savoir-être et donc le savoir-faire au bénéfice de tous, nos collaborateurs et clients.

De plus, répondre aux enjeux de notre activité en termes d'impacts environnementaux, sociaux et sociétaux est pour nous une véritable conviction, qui se traduit par l'application de règles exemplaires conciliant croissance, éthique et intégrité.

Conscients que la publication annuelle de notre Rapport de progrès constitue une occasion privilégiée pour échanger sur nos bonnes pratiques, nous souhaitons porter témoignage des principes et des réalisations que nous partageons, afin de continuer à anticiper et à nous adapter aux changements qui bouleversent nos activités.

De même, les engagements que nous avons pris, notamment dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise, doivent nous faire prendre conscience de l'impact de nos actions individuelles, tant dans nos activités que dans notre fonctionnement.

Par cette charte, nous réaffirmons nos principes fondamentaux d'éthique professionnelle :

- respect des personnes,
- affirmation de notre ouverture et de notre transparence,
- respect de la confidentialité et du secret professionnel dans toutes les situations,
- souci de l'impact environnemental et social de nos actions.

Matthieu et Jean-Claude CAPUONO
Dirigeants de Crowe Horwath Ficorec



Crowe Horwath Ficorec

Notre identité : une signature de confiance, une relation de proximité

FICOREC est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil, membre du réseau



QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1987 par Jean-Claude Capuono et co-dirigé aujourd'hui avec Matthieu Capuono, Ficorec est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil à taille humaine, composé de 30 collaborateurs, 5 associés.

Nous sommes membre indépendant du 9ème réseau mondial de cabinets indépendants Crowe Horwath, ce qui nous apporte une ouverture et des synergies avec des cabinets membres du réseau, pour accompagner nos clients où qu'ils soient en France et partout dans le monde, dans leur développement sur le plan national et international.



QUE FAISONS-NOUS ?

Un accompagnement au travers de méthodologies et expertises techniques dans toutes vos démarches en matière administrative, comptable, fiscale, sociale, réglementaire...avec des services à la carte.



POUR QUI TRAVAILLONS-NOUS ?

Parce que nous pensons que chaque client est unique, nous leur proposons la qualité d'un accompagnement à haute valeur ajoutée et un service sur-mesure.



NOTRE PHILOSOPHIE DE VIE ?

Positive, communautaire et solidaire se définissant par nos valeurs et engagements au travers de la mise en place de nombreuses actions et propositions d'outils pratiques.



OU SOMMES-NOUS ?

- Marseille
- La Ciotat
- Sophia Antipolis



NOS VALEURS :



Caring
Prendre soin

Intégrité, respect mutuel et confiance, diversité, proximité relationnelle.
Prendre soin de nos clients mais aussi prendre soin de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations.

Travail d'équipe, implication et partage des connaissances.

Partager avec nos clients, nos collaborateurs et les membres français et internationaux de notre réseau est notre quotidien.

Sharing
Partager



Investing
Investir

Anticipation, formation permanente, implication et partage des connaissances.

Créer de la valeur pour nos clients, pour nos collaborateurs.

Grandir plutôt que grossir.

Nous recherchons la qualité plutôt que la quantité.

Growing
Grandir



Le cabinet partage les valeurs véhiculées par le réseau Crowe Horwath auquel nous appartenons : la considération du client, le partage des informations et des résultats via le réseau, l'investissement en faveur de la formation, l'aide à la croissance et l'optimisation de la qualité de service.

Matthieu Capuono, dirigeant



Droits de l'Homme

Principes relatifs aux droits de l'Homme :

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme

NOTRE POLITIQUE :

- ***Gestion des conflits d'intérêts***

Il existe un conflit d'intérêts lorsque les relations personnelles ou les activités extra-professionnelles d'un collaborateur peuvent entraver son objectivité, son jugement ou sa capacité à agir au mieux des intérêts du cabinet et des clients.

Ils se doivent de déclarer à leur supérieur les intérêts ou activités professionnels, qui pourraient, à leur connaissance, être perçus comme créant un conflit réel ou potentiel avec les obligations liées à leur emploi. Les collaborateurs sont invités à veiller à ce que leurs actes et décisions ne soient pas influencés par des intérêts pouvant apparaître comme étant en conflit avec ceux du cabinet.

- ***Protection des droits de l'homme***

EXEMPLE D'UNE ACTION CONCRETE MISE EN PLACE PAR LE CABINET :

Création du fonds de dotation « FICOREC Actions Solidarité » associant nos collaborateurs et nos clients.

Catalyseur d'innovation, ce fonds a pour objet d'organiser ou de soutenir toute action d'intérêt général dans le domaine social ou de la solidarité. Il se nourrit des valeurs de proximité et de solidarité, ancrées dans l'ADN du cabinet, axées sur des actions collectives de proximité.

Ce projet, mûri depuis plusieurs années, s'est concrétisé par une première vague d'actions, centrée sur le domaine de la solidarité. Ainsi nous avons acheté 225 bâches de Noël redistribuées aux Restos du Cœur, aux Petits Frères des Pauvres et au Samu Social. Plus d'une tonne de légumes secs a été également livrée aux Restos du Cœur et de nombreux jouets de Noël ont trouvé une seconde vie auprès de l'Association Famille Solidarités et Cultures.



Pour permettre à ce fonds d'engager des actions exemplaires à plus grande échelle, nous avons lancé cette année une campagne de collecte de fonds. Nos objectifs consistent en accord avec nos valeurs afin de toucher un public et des secteurs diversifiés représentés par différentes associations. Pour se faire cette campagne comportera 2 programmes d'actions prioritaires portant sur :

- L'assistance à des associations humanitaires solidaires dans leurs démarches (**dispositif de don de temps pour les salariés volontaires**, financement de certains projets)
- Proposition d'appels à projets dédiés à 2 domaines d'interventions :
 - L'économie solidaire, destinée plus particulièrement aux enfants et femmes en situation de précarité
 - Et plus largement l'économie sociale au travers de la lutte contre la pauvreté et la faim sur notre territoire.

Deux projets seront soutenus chaque année et un compte rendu annuel sera envoyé à l'ensemble de nos partenaires afin de rendre compte de nos actions, des projets réalisés et de leur réussite.



Normes du Travail

Principes relatifs aux normes du travail :

- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Abolir de manière effective le travail des enfants
- Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

NOTRE POLITIQUE :

Nous nous engageons à maintenir un milieu de travail stimulant où la compétence et le rendement sont reconnus et exempts de toute forme de discrimination. Par conséquent, nous devons traiter tous les employés de manière équitable et égale.

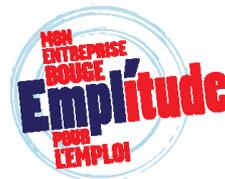
De par notre profession nous nous engageons à ne pas faire de travail dissimulé ni à travailler pour des clients qui ne sont déontologiquement pas fiables.

Le cabinet prohibe toute discrimination à l'embauche et dans les évolutions de carrière.

Crowe Horwath Ficorec se fixe pour objectif de concilier développement économique et développement social dans le but de devenir une entreprise citoyenne. Le cabinet s'engage donc dans une démarche active et durable aux côtés de ses collaborateurs et des collectivités locales (de part notamment l'implication de ses dirigeants dans différentes institutions, associations...)

EXEMPLE D'UNE ACTION CONCRETE :

L'obtention du label *Empl'itude*



En septembre dernier, le cabinet a obtenu le Label Empl'itude, 1er label territorial pour l'emploi en France, qui distingue les bonnes pratiques et les progrès des entreprises en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Ce label valorise la contribution importante des entrepreneurs et réseaux d'entreprises à l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans leur parcours d'insertion. Notre cabinet démontre ainsi qu'il est au cœur de la redynamisation de l'emploi.



En interne, nous nous efforçons de respecter l'application du principe de non-discrimination dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines. Le cabinet est représentatif de nombreuses diversités :

- ✓ Ages : de 25 à 62 ans
- ✓ Profils éclectiques (école de commerce, communication, faculté...) favorisant ainsi l'employabilité grâce au développement des diverses compétences.

Avoir une évolution de carrière motivante :

- **Assurer la stabilité dans l'emploi de ses collaborateurs**
 - ✓ Sur les 27 salariés, tous ont un CDI (aucun CDD au sein du cabinet)
 - ✓ 4 salariés travaillent à temps partiel : 1 à 60% et 3 à 80% ; tous les contrats à temps partiel sont attribués après demande du salarié
 - ✓ Mise en place d'un contrat de mutuelle avant l'obligation légale
 - ✓ Par ailleurs, 100% des salariés sont couverts par la Convention Collective Nationale applicable aux experts-comptables et Commissaire aux comptes.
- **Former ses équipes**
 - ✓ 2014 : 80% de la masse salariale a été formée
 - ✓ Parcours professionnel : le parcours de chaque collaborateur est élaboré et suivi avec un responsable, en partant de ses motivations et en s'appuyant sur le résultat des entretiens annuels d'évaluation. L'objectif est de construire un parcours professionnel réaliste, motivant et cohérent dans la durée.
- **Agir pour l'égalité professionnelle homme-femme**

L'équipe fondatrice a toujours visé la parité au sein du cabinet.

La proportion stable de femmes, confirme cette tendance.
Exemple concernant la répartition des associés :



Crowe Horwath Ficorec favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en prenant en compte les spécificités de chacun, comme en offrant par exemple la possibilité de réaliser un 4/5ème voire un 3/5ème pour des raisons personnelles.



Avoir une qualité de vie au travail stimulante :

La qualité de vie au travail dépend de l'intérêt du travail, de la façon dont il est conduit, distribué et valorisé. L'appropriation de la culture d'entreprise et l'implication de chacun ne peut se faire que si cette qualité au travail est bien effective.

De plus elle garantit aussi aux salariés de mener une vie hors du travail plus agréable, en équilibrant vie professionnelle et vie privée...

Atteindre dans la durée les objectifs d'amélioration de la qualité de vie au travail suppose de répondre à la question de l'impact des solutions envisagées sur la performance et les personnes (en matière de santé, bien-être, développement professionnel...).

Exemples d'actions mises en place par le cabinet :

- **Pratiquer la sophrologie**

Une réflexion sur la thématique de la prévention et du bien-être des collaborateurs s'est engagée en 2014 autour d'une action fédératrice afin de développer un projet innovant au travers d'ateliers de sophrologie sur différentes thématiques. 3 ateliers se sont déroulés en 2014. Devant le succès de cette action, nous avons réitéré cette action sur 2015.

- **Organiser des actions de solidarité**

Au travers de :

- ✓ Dons matériels pour des associations (ex : vêtements donnés à la Croix Rouge, collectes pour le Téléthon)
- ✓ D'épreuves sportives au bénéfice de la recherche médicale (ex : Course la Marseillaise...)
- ✓ D'une collecte de jouets, organisée par les collaborateurs du cabinet afin de les redistribuer à des enfants à l'hôpital de La Timone, pour Noël.

- **Avoir un environnement de travail agréable**

- ✓ Bureau individuel ou double
- ✓ Changement des écrans d'ordinateurs pour des modèles plus grands afin de limiter la fatigue visuelle
- ✓ Fauteuils ergonomiques évitant les douleurs dorsales



Un exemple concret : le tableau des compliments

Parce que la valorisation du travail aide à la qualité de vie au travail et redonne parfois confiance aux collaborateurs, le cabinet a eu l'idée de mettre ce tableau composé de post-it à disposition des collaborateurs pour qu'ils puissent écrire des encouragements anonymement.



- **Organiser des Evènements impliquant**

- ✓ les collaborateurs : Le cabinet a instauré 2 temps forts collaborateurs dans l'année : un au début de l'été et l'autre avant Noël pour réunir toute son équipe autour de moments chaleureux et conviviaux.
- ✓ les clients : En 2013, Marseille devenait la capitale Européenne de la culture, ce qui nous a donné l'idée d'introduire l'art au sein du cabinet, en l'associant avec nos expertises métiers. C'est pourquoi plusieurs fois par an, dans le cadre de nos conférences d'actualités thématiques sur des sujets impactant le quotidien des clients et de notre démarche de mécénat culturel, nous organisons une conférence d'information suivie du vernissage d'un artiste, qui sera exposé plusieurs mois dans nos murs.

Protection de l'environnement

Principes relatifs à l'environnement :

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

NOTRE POLITIQUE

Bien que Crowe Horwath Ficorec soit une entreprise fournissant exclusivement des prestations intellectuelles sans impact intrinsèque majeur sur l'environnement, nous prenons garde à réduire notre empreinte environnementale, nous continuons nos efforts afin d'informer mutuellement sur les initiatives et les actions à mener en matière de développement durable.

Ainsi de nombreuses pratiques (quotidiennes) ont été mises en place pour promouvoir une utilisation raisonnée des ressources énergétiques.



NOS ACTIONS :

1 - Le recyclage des déchets :



- Plusieurs types de poubelles ont été mises en place : une par bureau pour recycler le papier (186 kg de papier ont ainsi été récupérés en 6 mois par une société de recyclage du papier employant des personnes en situation de handicap), un bac à bouchons de bouteille pour permettre l'acquisition de matériels pour les handicapés (fauteuils roulants...), une poubelle destinée aux plastiques et cartons recyclables



- Consommables informatiques, ordinateurs, piles
- Café provenant du commerce équitable : 100% de la consommation des capsules de café est recyclée, soit 10 200 capsules de café sur 2013 ont été destinées à faire du compost.

2 - Utilisation durable des ressources :

- Tasse à café (provenance de France pour limiter l'impact carbone) qui remplace les gobelets en plastique jetable, consommation d'eau de ville et utilisation de gobelets biodégradables
- Economie de consommation électrique : chaque collaborateur éteint systématiquement son ordinateur chaque soir, pas de système de veille
- Les imprimantes sont programmées en mode recto/verso et N/B pour les impressions et photocopies de documents. Les imprimantes sont éteintes chaque soir ainsi que le week-end et les cartouches d'encre usagées sont collectées par notre fournisseur
- Mise en place d'une politique d'achats responsables : auprès notamment d'une association d'aide aux handicapés (Atelier Protégé)



- Acquisition dans le parc automobile du cabinet d'une voiture à motorisation hybride électrique pour une associée avec système IMA (Assistance Moteur Intégrée) et surtout une consommation mixte de 4,5l/100km et émissions de CO2 de 104g/km.

3 - Une communication plus axée sur le développement durable avec :

- **Création d'un Logo végétal Crowe Horwath Ficorec** : logos végétalisés, créés à partir de mousses 100% naturelles, en 3 D, ne nécessitant ni eau ni lumière
- La dématérialisation de tous nos documents
- L'intégration de la dimension DD dans les relations avec les fournisseurs
- Certains de nos prestataires font appel à des personnes handicapées (imprimerie)
- Impression de tous les supports de communication (cartes de visites, plaquettes...) sur papier recyclable
- Intégration à notre signature électronique de la mention :  **Go Green, Keep it on screen - Think before you print**
- Organisation de campagnes de sensibilisation aux éco-gestes
- Sensibilisation de nos interlocuteurs (fournisseurs, clients, collaborateurs) sur notre démarche environnementale avec notamment l'ajout d'une mention sur l'adhésion au Pacte Mondial sur tous nos supports de communication (signature d'email, dossier de presse, proposition commerciale...).

Lutte contre la corruption

Principes relatifs à la lutte contre la corruption :

- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

NOTRE POLITIQUE :

Les obligations de lutte contre le blanchiment s'imposent aux professionnels de l'expertise comptable en vertu de la loi et de la norme professionnelle. La participation des collaborateurs au dispositif est primordiale et indispensable car ce sont eux qui sont le plus souvent en contact avec les clients et leurs activités et qui procèdent aux analyses des comptes et des opérations de toutes natures.

NOS ACTIONS :

- L'obligation de formation sur la lutte anti-blanchiment concerne l'ensemble des collaborateurs et chargés de missions. Chacun doit être mis en capacité de comprendre la nature et l'étendue des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. La formation initiale sur le sujet est actualisée chaque année en fonction de l'évolution des textes
- Cela inclut en interne la rédaction et diffusion d'un manuel de procédures
- Invitations et cadeaux clients : Si l'acceptation d'invitation peut être toléré, nous veillons à ce que cela ne soit pas trop répétitif et que cela n'influe pas sur les résultats de nos collaborateurs.

